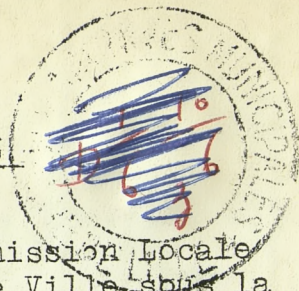


COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE

Procès-Verbal de la Réunion du 19 Mars 1956



Mesdames et Messieurs les Membres de la Commission Locale Professionnelle de Lille se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire, Déléguée à l'Instruction Publique, le lundi 19 Mars 1956 à 14 heures 30.

Etaient présents : Mmes LEMPEREUR, Adjoint au Maire,  
DACQUIN, Conseillère de l'Enseignement Technique

Melle D'ESTREE, Directrice du Collège Technique  
Valentine LABBE

M.M. L'Inspecteur du Travail, représenté  
BLOOTACKER, Conseiller de l'Enseignement Technique

BONNEAU " " "  
BRISY " " "  
CHERET " " "  
GIELEN " " "  
MAIRESSE " " "  
VERNET " " "

BATAILLE, Délégué de la Chambre des Métiers

ROGEAU, " " "  
FONTAINE, Directeur du Collège Technique  
BAGGIO

Excusés : M.M. LEBLEU, Inspecteur de l'Enseignement Technique

CAMBIEN, Conseiller de l'Enseignement Technique

CHARLET, " " "  
WALKER, Adjoint au Maire de Lille

ROUZE, Délégué de la Chambre de Commerce

Absents : M.M. DELIGNE, Conseiller de l'Enseignement Technique

FAUVARQUE, " " "  
DANEL-LILVIN " " "

DE BECKER, Conseiller Municipal  
MANGUINE, " " "

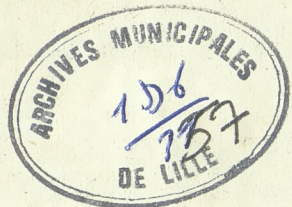
DABENCOURT, Représentant de l'Enseignement Primaire Public

DESCAMPS, Délégué de la Chambre de Commerce

LEBACQ, Délégué Ouvriers et Employés

Assistaient également à la réunion :

M.M. LAILLAU, Chef de la 4ème Division  
BACQUART, Chef de Bureau, Secrétaire de séance.





En ouvrant la séance, Mme LEMPEREUR exprime sa satisfaction d'avoir à présider la présente assemblée et dit son espoir de voir chacun des membres participer aux travaux qui incombent à la Commission avec la volonté de les rendre constructifs.

Le procès-verbal de la réunion du 18 Mars 1955 n'ayant suscité aucune observation est adopté, et la parole est donnée à M. FONTAINE, Directeur du Collège Technique BAGGIO, rapporteur des demandes de subvention qui constituent la première partie de l'ordre du jour.

I. - EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DE L'ETAT EN FAVEUR DES COURS PROFESSIONNELS PUBLICS ET PRIVES

A. - COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE GARÇONS DE LILLE. - INSTITUT D. DIDEROT, BOULEVARD D'ALSACE, LILLE OBLIGATOIRES ET PUBLICS.

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts. Le service des Finances de la Ville détient les pièces comptables conformément aux règles de la comptabilité publique.

Tous les cours régulièrement ouverts fonctionnent avec 3 années d'études et appliquent les programmes officiels des C.A.P.

ANNEE SCOLAIRE 1955-1956

Horaire hebdomadaire - Les cours ont lieu :

- a) - mi-partie pendant la journée de travail, le jeudi de 14h15 à 20 h 15;
- b) - mi-partie après les heures de travail, lundi, mardi, mercredi, vendredi de 18 h 15 à 19 h 45, samedi de 14 à 18 h.

	<u>1951/52</u>	<u>1952/53</u>	<u>1953/54</u>	<u>1954/55</u>	<u>1955/56</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	388	392	360 ½	385 ½	395 ½
Nombre des élèves	875	759	729	719	733
Nombre des auditeurs	7768	6824	6471		
Prix de revient 1 élève	15546	16223	19472	22746	23348

<u>Résultats aux C.A.P.</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>	<u>1952</u>	<u>1953</u>	<u>1954</u>	<u>1955</u>
Présentés	242	187	224	198	185	185
Reçus	128	97	94	94	81	111
Pourcentage	52,8	51,9	42	47	43,7	60

BUDGET 1955

Dépenses .....	7.114.366 - Charges Sociales du Personnel comprises
Recettes	17.114.366
Etat .....	6.000.000
Ville .....	6.358.266
Subvention .....	4.756.100

BUDGET PREVISIONNEL 1956

Dépenses .....	17.239.439
Recettes .....	17.239.439



Etat .....	6.000.000
Ville .....	6.000.000
Subvention Taxe .....	5.239.439

La Ville demande en 1956 l'attribution d'une subvention de Fr : 6.000.000.

En 1951	Subvention demandée	3.250.000	
	Subvention accordée		1.836.000 insuffisante
En 1952	Subvention demandée	5.300.000	
	Subvention accordée		4.800.000
En 1953	Subvention demandée	5.300.000	
	Subvention accordée		5.000.000
En 1954	Subvention demandée	5.300.000	
	Subvention accordée		5.000.000
En 1955	Subvention demandée	6.000.000	
	Subvention accordée		6.000.000

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 6.000.000 de francs.

B.- COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE JEUNES FILLES - COLLEGE TECHNIQUE DE JEUNES FILLES V.LABBE? II RUE DE THIONVILLE A LILLE - OBLIGATOIRES ET PUBLICS

ANNEE SCOLAIRE 1955-1956

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs des dépenses.

Les cours assurent la préparation aux C.A.P. Employé de bureau, aide-comptable, secrétaire sténo-dactylo, couturière, lingère, modiste, dessinatrice, broderie, arts ménagers.

Ils ont lieu les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 18 h 30 à 20 h 30, le samedi de 13 h 30 à 18 h et le dimanche matin de 8 h 30 à 12 h.

Le nombre d'heures de cours par semaine est de 85. . . 1

	<u>1951/52</u>	<u>1952/53</u>	<u>1953/54</u>	<u>1954/55</u>	<u>1955/56</u>
Nombre des élèves	713	755	783	801	713
Nombre d'auditrices	2274	2607	2962	3536	3153

Le prix de revient d'une élève est de Fr : 4.075 ( 3.949 Fr en 1953)

<u>Résultats au C.A.P.</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>	<u>1952</u>	<u>1953</u>	<u>1954</u>	<u>1955</u>
Présentées	37	26	39	59	35	30
Reçues	13	9	20	15	21	13
Pourcentage	37,8	36	51,2	25,4	60	43,3

...../.....



BUDGET 1955

Dépenses .....	3.431.432	-Charges Sociales comprises
Recettes .....	3.431.432	

Etat .....	1.150.000
Ville .....	1.074.493
Taxe .....	1.206.939

BUDGET PREVISIONNEL 1956

Dépenses .....	4.494.321
Recettes .....	4.494.321

Etat .....	1.650.000
Ville .....	1.650.000
Taxe .....	1.194.321

La Ville de LILLE demande qu'en 1956 l'Etat accorde une subvention de 1.650.000 francs.

En 1951	Subvention demandée .....	725.000	
	Subvention accordée .....		405.000
En 1952	Subvention demandée .....	1.150.000	
	Subvention accordée .....		1.035.000
En 1953	Subvention demandée .....	1.250.000	
	Subvention accordée .....		905.000
En 1954	Subvention demandée .....	1.150.000	
	Subvention accordée .....		1.100.000
En 1955	Subvention demandée .....	1.200.000	
	Subvention accordée .....		1.150.000

M.FONTAINE, puis Mme DACQUIN fournissent à Mme LEMPEREUR qui a remarqué la grande différence qui existe entre le prix de revient d'une élève des cours de jeunes filles et le prix de revient d'un élève des cours de garçons, les raisons de cette différence :  
- coût beaucoup plus élevé du matériel nécessaire aux cours donnés chez les garçons et,  
- heures de cours beaucoup plus nombreuses pour ces derniers.

Après ces explications, la Commission émet un avis favorable à l'octroi de la subvention de 1.650.000 francs demandée pour les Cours Municipaux de Jeunes Filles.

C.- COURS PROFESSIONNELS DE L'UNION DES SYNDICATS LIBRES FEMININS  
4, rue des Buisses à LILLE

La demande est régulièrement établie avec états certifiés et pièces justificatives sauf celles des dépenses réglées au comptant. Les documents relatifs aux dépenses communes aux Cours et à l'Ecole Professionnelle " LA RUCHE " et entre lesquelles une ventilation est faite, peuvent être consultés au siège des cours.

...../.....



ANNEE SCOLAIRE 1955 - 1956

	<u>1951/52</u>	<u>1952/53</u>	<u>1953/54</u>	<u>1954/55</u>	<u>1955/56</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	54	41 ½	50 ½	46	39 ½
Nombre des élèves	118	151	164	151	130
Nombre d'auditions	336	572	533		497

Après les heures de travail et le samedi après-midi :

En 1954 : 151 élèves = 8 garçons et 143 filles  
 En 1955 : 130 élèves = filles

Nature des cours : Français, mathématiques, commerce et comptabilité correspondance commerciale, géographie, sténo-dactylographie, anglais, législation, coupe et couture, cuisine.

Prix de revient d'un élève : 1951-52 = 5.062 Fr  
 1952/53 = 5.861 Fr  
 1953/54 = 6.014 Fr  
 1954/55 = 6.092 Fr  
 1955/56 = 8.248 Fr

<u>Résultats au C.A.P.</u>	<u>1951</u>	<u>1952</u>	<u>1953</u>	<u>1954</u>	<u>1955</u>
Présentées	8	16	15	15	22
Reçues	2	10	7	4	11

BUDGET 1955

Dépenses..... I.072.506 dont déficit 1954 = 70.508  
 Recettes .....? I.043.217

Etat ..... 200.000  
 Union Syndicats Libres .... 80.000  
 Droits inscription élèves .. 351.900  
 Subvention Taxe ..... 330.577  
 Rentrée Sécurité Sociale .. 25.669  
 Recettes diverses ..... 12.482  
 Fournitures ..... 42.659

BUDGET PREVISIONNEL 1956

Dépenses ..... I.087.009 dont déficit 1955=29.009  
 Recettes ..... I.087.009

Etat ..... 240.000  
 Groupement ..... 87.009  
 Droit d'inscription ..... 350.000  
 Rentrée Sécurité Sociale; 25.000  
 Subvention Taxe ..... 330.000  
 Recettes diverses ..... 55.000

La subvention d'Etat demandée en 1956 est de 240.000 francs.

En 1950 Subvention demandée ..... 110.000  
 Subvention accordée ..... 75.000  
 En 1951 Subvention demandée ..... 110.000  
 Subvention accordée ..... Néant



En 1952	Subvention demandée	150.000	
	Subvention accordée		Néant
En 1953	Subvention demandée	220.000	
	Subvention accordée		100.000
En 1954	Subvention demandée	100.000	
	Subvention accordée		100.000
En 1955	Subvention demandée	225.000	
	Subvention accordée		200.000

La Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 240.000 francs.

D.6 COURS PROFESSIONNELS DE BOUCHERIE ORGANISES PAR LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA BOUCHERIE, 9 rue Thiers à LILLE

Obligatoires pour les apprentis bouchers

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts.

Ces cours créés en application d'un arrêté ministériel du 18/8 1942 sont placés sous la direction de M. ROGEAU, boucher, 65 rue du Long Pot à Lille.

Depuis le 1er Octobre 1946, ils ont lieu à Lille du 1/10 au 15/7.

Au 1/10/1949, deux Centres annexes ont été ouverts :  
HAZEBROUCK -- VALENCIENNES

Au 1/10/1953, un Centre supplémentaire a été créé à TOURCOING.

Prévision : ouverture prochaine d'un Centre à AVESNES s/HELPE  
et d'un Centre à DOUAI.

Cours théoriques - Centre de LILLE - au Collège Technique BAGGIO, Institut D. DIDEROT à LILLE, les mercredi de 14 à 17 heures.  
- Centre de VALENCIENNES - Collège Technique de Garçons.  
- Centre d'HAZEBROUCK - Collège Saint-Joseph  
- Centre de TOURCOING - Ecole Industrielle et Commerciale.

Cours pratiques - Abattoirs de TOURCOING, Ets CABY à Saint-André, les lundi de 14 à 17 heures  
les mercredi de 14 à 17 heures 30.  
Abattoirs de VALENCIENNES et d'HAZEBROUCK

L'enseignement comprend :

- 1°- Général : Français, Correspondance commerciale, Morale, Arithmétique, Comptabilité, Hygiène, Législation.
- 2°- Technologie : relative au métier
- 3°- Travaux Pratiques : Abatage et Découpage



Les programmes identiques en principe à ceux de Paris, sont adaptés aux conditions régionales. Les cours comportent 5 années d'études (3 années préparatoires au C.A.P. et 2 années de Perfectionnement).

Une seule notice et une seule demande de subvention sont établies pour les 4 Centres.

<u>Année scolaire</u>	<u>1949/50</u>	<u>1950/51</u>	<u>1951/52</u>	<u>1952/53</u>
Nbre hebdomadaire d'heures de cours	43	25 $\frac{3}{4}$	25 $\frac{3}{4}$ +15+18=58 $\frac{3}{4}$	22 $\frac{3}{4}$ +15+18= 55 $\frac{3}{4}$
Nbre des élèves	323	195	293	329
Nbre des auditeurs	1431	1093	864+363+183	930+475+177
Prix revient élève	3740	3375	5200	5240

Année scolaire 1953/1954

	<u>LILLE</u>	<u>VALENCIENNES</u>	<u>HAZEBROUCK</u>	<u>TOURCOING</u>	<u>TOTAL</u>
Nbre hebdomadaire d'heures de cours	22 $\frac{3}{4}$	15	15	12	64 $\frac{3}{4}$
Nbre d'auditeurs	864	547	179	220	1810
Nbre des élèves					401
Prix de revient d'un élève					5.040

Année scolaire 1954:1955

Nbre hebdomadaire d'heures de cours	22 $\frac{3}{4}$	15	15	21	73 $\frac{3}{4}$
Nbre d'auditeurs	831	621	193	420	2065
Nbre des élèves					458
Prix de revient d'un élève					5260

Année scolaire 1955/1956

Nbre hebdomadaire d'heures de cours	22 $\frac{3}{4}$	21	21	21	85 $\frac{3}{4}$
Nbre d'auditeurs	851	731	241	464	2267
Nbre des élèves					502
Prix de revient d'un élève					5004

Résultats au C.A.P. (créé par arrêté ministériel du 16 Mars 1944)

	<u>1945</u>	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>	<u>1952</u>	<u>1953</u>	<u>1954</u>	<u>1955</u>
Présentés	44	42	33	36	47	53	89	97	101	100	142
REGUS	33	34	21	33	38	45	67	61	79	47	75

Résultats du Brevet Professionnel (créé par arrêté ministériel du 4/4/49

	<u>1951</u>	<u>1952</u>	<u>1953</u>	<u>1954</u>
Présentés	10	13		11
Reçus	10	8		3



BUDGET ORDINAIRE 1955

Dépenses 2.512.199  
 Recettes 4.050.141 - excédent de recettes = 1.537.942

Reliquat exercice précédent	: Néant	) Justifications indiquées
Etat : 407.000 + 250.000 =	: 657.000	) au rapport
Département	: 250.000	) Subvention Etat 1954
Syndicat	: 250.000	) reçue en 1955 = 407000
Droits d'inscription	: 874.600	) Subvention Chambre des
Taxe d'apprentissage	: 1026.041	) Métiers 1954 reçue en
Confédération Nationale	: 502.000	) 1955 = 175.000
Droits d'examen	: 70.500	) Droits inscription et
Chambre des Métiers	: 350.000	) Imputation taxe d'appren
Distribution des prix	: 70.000	) tissage parçue du
		) I/I/1955 au 28/2/1955

BUDGET PREVISIONNEL 1956

Dépenses 4.700.000  
 Recettes 4.700.000 y compris l'excédent 1955 de 1.537.942

Reliquat 1955 ..... / 1.537.942  
 Subvention Ens. Technique... : 446.000  
 Syndicat Boucherie du Nord : 250.000  
 Chambre des Métiers .....! 175.000  
 Confédération Nationale .....: 350.000  
 Distribution des prix .....: 71.058  
 Droits d'inscription .....: 600.000  
 Taxe d'apprentissage .....: 1.200.000  
 Examens .....: 70.000

Le Directeur indique dans l'exposé des motifs de sa demande de subvention d'Etat :

1°- les succès précédents au C.A.P. 568 reçus sur 829 présentés en 12 années

2°- l'examen du Brevet Professionnel que l'on prépare à Lille en 4ème et 5ème année. Une première session a eu lieu en 1951, les autres en 1952 et 1954.

3°- l'augmentation des dépenses résulte de la création des sections annexes, de l'augmentation des traitements, frais de déplacement du personnel, frais divers.

En 1949	Subvention demandée	150.000	
	Subvention accordée		80.000
En 1950	Subvention demandée	350.000	
	Subvention accordée		200.000
En 1951	Subvention demandée	500.000	
	Subvention accordée		184.000 reçue 1952
En 1952	Subvention demandée	500.000	
	Subvention accordée		208.000
En 1953	Subvention demandée	500.000	
	Subvention accordée		70.000+305.000 reçue 1954
En 1954	Subvention demandée	500.000	
	Subvention accordée	398.000	



En 1955	Subvention demandée	528.000	
	Subvention accordée		407.000

La subvention demandée pour 1956 est de 446.000 francs.

BUDGET EXTRAORDINAIRE

Exercice 1955

Recettes	2.409.342
Dépenses	283.100

Excédent des recettes reporté en 1956 : 2.126.242  
pour création de cours à AVESNES sur HELPE et à Douai, dédoublement  
des classes de 1ère et 2ème à LILLE et VALENCIENNES.

La Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention  
de 446.000 francs au titre du budget ordinaire des Cours Professionnels  
de Boucherie.

E.- COURS PROFESSIONNELS DE COIFFEURS, TAILLEURS D'HABITS, BOURRELIERS,  
CORDONNIERS, TAPISSIERS, MARECHAUX FERRANTS, SOUDEURS, COUTURIERES,  
PHOTOGRAPHES ORGANISES P. R LA CHAMBRE DES METIERS DU NORD

Année scolaire 1954-1955

<u>Lieu</u>	<u>1° Coiffeurs</u>	LILLE	5/10/1947
		ROUBAIX	5/1/1948
		VALENCIENNES	2/2/1948
	<u>2° Tailleurs</u>	LILLE	25/4/1949
		VALENCIENNES	1/10/1948
	<u>3° Bourreliers</u>	LILLE	20/II/1950
	<u>4° Couturières</u>	LILLE	19/10/1950
	<u>5° Cordonniers</u>	LILLE	28/10/1950
	<u>6° Maréchaux Ferrants</u>	LILLE	14/10/1950
		WORMHOUDT	24/II/1951
	<u>7° Soudeurs</u>	LILLE	14/10/1950
	<u>8° Tapisseries garnisseurs</u>	LILLE	14/II/1950
	<u>9° Photographes</u>	LILLE	7/12/1951
	<u>10° Fourreurs</u>	LILLE	15/1/1952

...../.....



F.- COURS PROFESSIONNELS DU SYNDICAT GENERAL DE L'INDUSTRIE HOTELIERE  
DU NORD - 36 Place de la GARE à LILLE - Président : M. Albert THESIO

Date de la déclaration à la Mairie : 22 Decembre 1955  
Date de création : 1er Janvier 1956  
Centre des Cours : Centre d'Apprentissage de Jeunes Filles, 102 Rue d'Arras à LILLE  
Cours facultatifs ou obligatoires : suivant l'age, pour les apprentis cuisiniers et commis de restaurant  
Cours privés

Année scolaire 1955 -56

Horaire hebdomadaire : 4 heures le lundi  
Programme : Correspondance, Calcul mental, Anglais, Technologie alimentaire, Oenologie, Réception, Psychologie du client, Cuisine.  
Nombre des élèves : 31  
Nombre des auditeurs : 93  
Prix de revient d'un élève : 17.000 francs

BUDGET PREVISIONNEL ORDINAIRE 1956

Depenses	517.000	
Recettes	517.000	
	Subvention de l'Etat	180.000
	Groupements	93.000
	Taxe d'Apprentissage	344.000

BUDGET PREVISIONNEL EXTRAORDINAIRE 1956

Dépenses	450.000	
Recettes	450.000	
	Groupements	80.000
	Taxe d'Apprentissage	370.000

Subvention d'Etat demandée par le Syndicat Général de l'Industrie Hotelière : 180.000 francs.

Cette demande apparaît justifiée et la Commission émet un avis favorable à l'octroi de la subvention sollicitée.



G.- COURS DE PERFECTIONNEMENT CONDUISANT A LA PROMOTION DU TRAVAIL

Cours public créé par décision ministérielle D.59 JV/CD N° 4798 en date du 19 Septembre 1952

Organisme gestionnaire : Ville de Lille - Délibération du Conseil Municipal de Lille en date du 20 Février 1953 - N° 4751

Rapport général .- Voir notice

<u>Nbre d'heures de cours</u> <u>par semaine</u>	<u>1951-52</u>	<u>1952-53</u>	<u>1953-54</u>	<u>1954-55</u>	<u>1955-56</u>
Enseignement théorique	23	27	50	50	54
Enseignement pratique	35	19	23	31	31
<u>Nombre d'élèves</u>	92	175	199	194	250
<u>Résultats aux examens C.A.P.</u>					
Présentés		36	52	59	
Reçus		17	32	33	

BUDGET ORDINAIRE 1955

Recettes 2.926.285  
Dépenses 2.926.285

Enseignement Technique 1.500.000  
Ville de Lille 1.126.253  
Syndicat Maîtres Imprimeurs 300.132

BUDGET PREVISIONNEL 1956

Recettes 3.213.142  
Dépenses 3.213.142

Enseignement Technique 2.000.000  
Ville de Lille 913.010  
Syndicat Maîtres Imprimeurs 300.132

En 1954 Subvention demandée 1.500.000  
Subvention accordée 1.200.000

En 1955 Subvention demandée B.O. 2.000.000  
B.E. 3.000.000  
Subvention accordée B.O. 1.500.000  
B.E. Néant

En 1956, la subvention demandée est

Budget ordinaire 2.000.000  
Budget extraordinaire 3.000.000

M.BRISY serait heureux de connaître si la fréquentation de ces cours de perfectionnement s'améliore.

M.FONTAINE déclare que leur fréquentation est encore irrégulière et ce, toujours pour les mêmes raisons.

Les cours sont uniquement donnés en dehors des heures de tra-



vail d'où absences par suite de récupération des jours chômés, déplacements, obligations familiales.

Néanmoins, le nombre des élèves inscrits va en progressant et les résultats sont encourageants : en effet, 33 élèves sur 59 présentés ont été reçus aux examens C.A.P. de 1955.

Toutefois, M.FONTAINE reste persuadé que si l'effort fourni par les élèves était récompensé par des avantages financiers proportionnels à l'amélioration de leur qualité professionnelle, ces cours seraient beaucoup mieux suivis.

La Commission prenant acte de ces déclarations émet un avis favorable à l'octroi des subventions sollicitées soit :

- 2.000.000 de francs pour le Budget ordinaire  
et 3.000.000 de francs pour le budget extraordinaire.

M.FONTAINE informe la Commission que, conformément à une instruction ministérielle en date du 20 Janvier 1956, un COMITE de PERFECTIONNEMENT des COURS conduisant à la PROMOTION du TRAVAIL doit être créé.

De l'avis de plusieurs membres, ce Comité paraît devoir doubler la Commission Locale Professionnelle à qui les rapports relatifs au fonctionnement des Cours conduisant à la Promotion du Travail sont soumis.

Aussi, il semble que rien ne paraît s'opposer à ce que la Commission Locale Professionnelle en son entier assure les fonctions qui seront dévolues au Comité de Perfectionnement. Toutefois, si le nombre des membres devant former ce Comité était inférieur à celui de la Commission, il serait possible de rechercher au sein de cette dernière, les membres dont la désignation serait susceptible de satisfaire à l'esprit qui doit guider la composition du nouveau Comité.

En conclusion, il est demandé à M.FONTAINE d'étudier cette question sous cet angle et de faire les propositions nécessaires.

## II.- ORGANISATION DES COURS PROFESSIONNELS ET DES COURS DE PERFECTIONNEMENT MUNICIPAUX DE LILLE.

M.FONTAINE donne connaissance de deux circulaires: 2787/7 du 7 décembre 1955 et 2799/7 du 5/I/1956, de M.le Ministre de l'Education Nationale qui traitent de la Comptabilité des Cours Professionnels subventionnés.

Il y est notamment indiqué que : " Tout Cours Professionnel subventionné est astreint à tenir une comptabilité, comptabilité constituée par un registre unique qui comportera en recettes et en dépenses autant de colonnes qu'il existe d'articles de recettes et de dépenses dans le budget "

M.FONTAINE fait admettre qu'en ce qui concerne les Cours fonctionnant dans un établissement ayant des règles de comptabilité propres, cette méthode est difficilement applicable et qu'il faut nécessairement, dans ce cas, procéder à une ventilation des dépenses communes

...../.....



Il est recommandé, (circulaire de M. l'Inspecteur d'Académie en date du 11/2/1956) de prendre pour base de cette ventilation, le nombre d'heures élèves.

Cette méthode est la plus rationnelle et une étude de règlement de fonctionnement entre un établissement d'enseignement technique doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière et un centre d'apprentissage jumelé, texte pouvant être étendu au fonctionnement des Centres d'Apprentissage jumelés aux Collèges Techniques Nationaux et aux Cours Professionnels fonctionnant dans ces écoles que M. le Recteur de l'Académie de Lille a joint à sa circulaire C/L/RT N°1-3-245 du 7 Décembre 1955, fournit tous renseignements pour l'établissement du nouveau mode de ventilation des dépenses que M. FONTAINE se propose de soumettre à l'Administration Municipale, la répartition actuelle ne répondant plus à l'esprit des textes suscités.

### III.- QUESTIONS DIVERSES

M. ROGEAU attire à nouveau l'attention des Membres de la Commission sur les difficultés que rencontrent les Cours Professionnels et l'Enseignement Technique en général en matière de locaux, difficultés qui iront grandissantes si l'on considère que la poussée démographique de la population scolaire propre à cet enseignement, momentanément stabilisée, reprendra son ascension en 1958 et s'amplifiera encore en 1959 et en 1960.

Aussi, la Commission, soucieuse de l'avenir de l'Enseignement Technique qui, pour atteindre à son plein épanouissement, doit être en possession de tous les moyens propres à son parfait fonctionnement exprime le vœu de le voir doté des locaux qui lui sont absolument nécessaires.

Aucune autre question n'ayant été soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 50.

La Présidente  
Mme R. LEMPEREUR

Le Secrétaire de Séance  
J. BACQUART.



COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE

Procès-verbal de la réunion du 18 mars 1957



Mesdames et Messieurs les Membres de la Commission Locale Professionnelle de Lille se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire délégué à l'Instruction Publique, le lundi 18 mars 1957 à 14 heures 30.

Etaient présents : Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire,  
Mlle D'ESTREE, Directrice du Collège Technique de Filles,  
Mme PECQUEUR, Surveillante Générale des Cours Professionnels Municipaux de Jeunes Filles  
M.M. LEBLEU, Inspecteur de l'Enseignement Technique  
BONNEAU Célestin, Ingénieur,  
FAUVARQUE, Garagiste  
ROGEAU, Président de la Chambre des Métiers du Nord  
MAIRESSE, Coiffeur,  
THOMAS, Directeur de l'Office Public d'Orientation Professionnelle  
DE BECKER, Conseiller Municipal  
BATAILLE, Délégué de la Chambre des Métiers  
l'Inspecteur du Travail représenté,  
FONTAINE, Directeur du Collège Technique BAGGIO



Excusés : M.M. CAMBIEN (Syndicat du Livre)  
BRISY Edmond  
ROUZE Paul;  
Absents : M.M. VERNET Georges, Comptable  
BLOCTACKER Georges, Employé de Banque  
DANEL-LIEVIN, Maître-Imprimeur  
DELIGNE Eugène  
CHERET Charles, Chef d'atelier  
CHARLET Albert, fabricant de chaussures  
Mme DACQUIN, Couturière  
M.M. WALKER, Adjoint au Maire  
MANGUINE, Conseiller Municipal  
DESCAMPS Jacques, délégué de la Chambre de Commerce  
DABENCOURT, Représentant de l'Enseignement Primaire Public  
Assistait également à la réunion, M. BACQUART, Chef de Bureau  
Secrétaire de Séance

Le procès-verbal de la réunion du 19 mars 1956 n'ayant suscité aucune observation est adopté et la parole est donnée à M. FONTAINE, Directeur du Collège Technique BAGGIO, rapporteur des demandes de subvention qui constituent la première partie de l'ordre du jour.

I. EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DE L'ETAT EN FAVEUR DES COURS PROFESSIONNELS PUBLICS ET PRIVES

A. - COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE



GARCONS DE LILLE .- INSTITUT D.DIDEROT,BOULEVARD D'ALSACE,LILLE -OBLI-  
GATOIRES ET PUBLICS

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts. Le Service des Finances de la Ville détient les pièces comptables conformément aux règles de la comptabilité publique.

Tous les cours régulièrement ouverts fonctionnent avec trois années d'Etudes et appliquent les programmes officiels des C.A.P.

ANNEE SCOLAIRE 1956 -1957

Horaire hebdomadaire : Les Cours ont lieu :

- a)- mi-partie pendant la journée de travail, le jeudi de 14h.15 à 20 H. 15,
- b)- mi-partie après les heures de travail : lundi, mardi, mercredi vendredi, de 18 h.15 à 19 h 45 - samedi, de 14 h à 18 h.

1951/52 1952/53 1953/54 1954/55 1955/56 1956/57

Nbre hebdomadaire d'heures de cours	388	392	360 $\frac{1}{2}$	385 $\frac{1}{2}$	395 $\frac{1}{2}$	390
Nbre des élèves	875	759	729	719	733	653
Nbre des auditeurs	7.768	6.824	6.471	-	-	-
Prix de revient d'un élève	15.546	16.223	19.472	22.746	23.348	24.857

<u>Résultats aux C.A.P.</u>	<u>1952</u>	<u>1953</u>	<u>1954</u>	<u>1955</u>	<u>1956</u>
Présentés	224	198	185	185	164
Reçus	94	94	81	111	110
Pourcentage	42	47	43;7	60	67

BUDGET 1956

Dépenses : 16.231.722 - Charges sociales personnel  
Recettes : 16.231.722 comprises

Etat ..... 6.000.000  
Ville ..... 4.812.338  
Taxe apprentissage .... 5.419.384

BUDGET PREVISIONNEL 1957

Dépenses : 18.499.935  
Recettes : 18.499.935

Etat ..... 6.500.000  
Ville ..... 6.500.000  
Subvention Taxe ..... 5.499.935

La Ville demande en 1957 l'attribution d'une subvention de 6.500.000 Fr.

...../.....



SUBVENTIONS

Années	Demandée	Accordée
1951	3.250.000	1.836.000
1952	5.300.000	4.800.000
1953	5.300.000	5.000.000
1954	5.300.000	5.000.000
1955	6.000.000	6.000.000
1956	6.000.000	6.000.000

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 6.500.000 francs.

B.- COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE JEUNES FILLES - COLLEGE TECHNIQUE DE JEUNES FILLES V.LABBE, II RUE DE THIONVILLE A LILLE - OBLIGATOIRES ET PUBLICS.

La notice est régulièrement établie, avec états justificatifs des dépenses.

Les cours assurent la préparation aux C.A.P. Employé de bureau, Aide-comptable, Secrétaire Sténo-Dactylo, Couturière, Lingère, Modiste, Dessinatrice, Broderie, Arts Ménagers.

Ils ont lieu les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 18 h 30 à 20 h.30.

Le nombre d'heures de cours par semaine est de 85. En 1955/1956, il était de 85.

	<u>1951/52</u>	<u>1952/53</u>	<u>1953/54</u>	<u>1954/55</u>	<u>1955/56</u>	<u>1956/57</u>
Nbre des élèves	713	755	783	801	718	616
Nbre des Auditrices	2.274	2.607	2.962	3.536	3.153	2.756

Le prix de revient d'un élève est de 6.438 Fr ( 4.075 en 1955)

<u>Résultats aux C.A.P.</u>	<u>1952</u>	<u>1953</u>	<u>1954</u>	<u>1955</u>	<u>1956</u>
Présentées	39	59	35	30	54
Reçues	20	15	21	13	24
Pourcentage	51,2	25,4	60	43,3	44

BUDGET 1956

Dépenses 4.622.698 (charges sociales comprises)  
 Recettes 4.622.698

Etat .....1.650.000  
 Ville .....1.640.130  
 Taxe .....1.332.568

BUDGET PREVISIONNEL 1957

Dépenses 5.195.469  
 Recettes 5.195.469

...../.....



Etat ..... I.950.000  
 Ville ..... I.950.000  
 Taxe ..... I.295.460

La Ville de Lille demande qu'en 1957 l'Etat accorde une subvention de I.950.000 francs.

SUBVENTIONS

Années	Demandée	Accordée
1952	I.150.000	I.035.000
1953	I.250.000	905.000
1954	I.150.000	I.100.000
1955	I.200.000	I.150.000
1956	I.650.000	I.650.000

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de I.950.000 francs.

C.- COURS PROFESSIONNELS DE L'UNION DES SYNDICATS LIBRES FEMININS  
4, RUE DES BUISSES A LILLE - FACULTATIFS - PRIVÉS.

La demande est régulièrement établie avec états certifiés et pièces justificatives sauf celles des dépenses réglées au comptant. Les documents relatifs aux dépenses communes aux cours et à l'Ecole Professionnelle " LA RUCHE " et entre lesquelles une ventilation est faite, peuvent être consultés au Siège des Cours.

ANNEE SCOLAIRE 1956 - 1957

	<u>1951/52</u>	<u>1952/53</u>	<u>1953/54</u>	<u>1954/55</u>	<u>1955/56</u>	<u>1956/57</u>
Nbre hebdomadaire d'heures de cours	34	41 ½	50 ½	46	39 ½	38
Nbre des élèves	118	151	164	151	130	119
Nbre d'auditions	336	572	533		497	

Après les heures de travail et samedi après-midi.

En 1955 : 130 élèves filles  
 En 1956 : 119 élèves filles

Nature des Cours : Français, Mathématiques, Commerce et comptabilité, correspondance commerciale, géographie, sténo-dactylographie, anglais, législation, coupe et couture, cuisine.

Prix de revient d'un élève : 1951/52 = 5.062  
 1952/53 = 5.861  
 1953/54 = 6.014  
 1954/55 = 6.092  
 1955/56 = 8.248  
 1956/57 = 8.547

<u>Résultats au C.A.P.</u>	<u>1952</u>	<u>1953</u>	<u>1954</u>	<u>1955</u>	<u>1956</u>
Présentées	16	15	15	22	14
Réçues	10	7	4	11	7

...../.....



BUDGET 1956

Dépenses : I.017.120 y compris déficit 1955 = 29.009  
Recettes : 800.542

Etat ..... 200.000  
Union Syndicats Libres ..... 80.000  
Droit inscription élèves ..... 380.000  
Subvention taxe ..... 107.000  
Rentrée Sécurité Sociale ..... 28.315  
Recettes Diverses ..... 5.227

BUDGET PREVISIONNEL 1957

Dépenses : I.291.578 dont déficit 1956 = 216.578  
Recettes : I.291.578

Etat ..... 350.000  
Groupement ..... 80.000  
Droits d'inscription ..... 380.000  
Rentrée Sécurité Sociale ..... 30.000  
Subvention taxe ..... 330.000  
Recettes diverses ..... 121.578

La subvention d'Etat demandée en 1957 est de : 350.000 francs.

SUBVENTIONS

Années	Demandée	Accordée
1952	150.000	Néant
1953	220.000	100.000
1954	100.000	100.000
1955	225.000	200.000
1956	240.000	200.000

Considérant que le déficit accusé ne doit pas entraîner une augmentation mathématique de la subvention demandée, la Commission donne un avis favorable à la reconduction de la subvention de 1956, soit 200.000 francs.

D.- COURS PROFESSIONNELS DE BOUCHERIE ORGANISES PAR LE SYNDICAT DE -  
PARTEMENTAL DE LA BOUCHERIE, 9 Rue THIERS à LILLE -  
OBLIGATOIRES POUR LES APPRENTIS BOUCHERS

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs exacts.

Ces cours créés en application d'un arrêté ministériel du 18 Août 1942, sont placés sous la direction de M. ROGEAU, Boucher, 65 Rue du Long Pot à Lille.

Depuis le 1er Octobre 1946, ils ont lieu à Lille du 1/10 au 15/7.

Au 1/10/1949, deux centres annexes ont été ouverts :  
HAZEBROUCK - VALENCIENNES

...../.....



Au I/IO/1953, un Centre supplémentaire a été créé à Tourcoing.  
 Au I/IO/1956, Maubeuge. Prévision : Ouverture prochaine de Centres à  
 DOUAI et CAMBRAI.

I.- Cours Théoriques - LILLE - Collège Technique BAGGIO, Institut Di-  
 derot à Lille, les mercredis de 14 à  
 17 heures.

VALENCIENNES - Collège Technique de Garçons

HAZEBROUCK - Collège St-Jacques

TOURCOING - Ecole Industrielle et Commerciale

MAUBEUGE - Collège Technique

2.- Cours Pratiques - Abattoirs de Tourcoing et Ets CABY à St-André  
 les lundis de 14 à 17 heures et les mercredis  
 de 14 à 17 heures 30.

Abattoirs de Valenciennes - d'Hazebrouck

L'enseignement comprend :

1<sup>o</sup>- Général : Français, Correspondance commerciale, Mora-  
 le, Arithmétique, Comptabilité, Hygiène, Lé-  
 gislation.

2<sup>o</sup>- Technologie : Relative au métier

3<sup>o</sup>- Travaux pratiques : Abatage, découpage.

Les programmes identiques en principe à ceux de PARIS, sont  
 adaptés aux conditions régionales. Les cours comportent 5 années d'é-  
 tudes (3 années préparatoires au C.A.P. - 2 années de perfectionne-  
 ment).

Une seule notice et une seule demande de subvention sont éta-  
 blies pour les 4 Centres.

<u>Années scolaires</u>	<u>1951/52</u>	<u>1952/53</u>
Nbre hebdomadaire d'heures de cours	$25 \frac{3}{4} + 15 + 18 = 58 \frac{3}{4}$	$22 \frac{3}{4} + 15 + 18 = 55 \frac{3}{4}$
Nombre des élèves	293	329
Nbre auditeurs	$864 + 363 + 183 = 1.410$	$930 + 475 + 177 = 1.582$
Prix de revient d'un élève	5.200	5.240

Années scolaires 1953/1954 et 1954/1955

	<u>Lille</u>	<u>Valenc.</u>	<u>Hazeb.</u>	<u>Tourcg.</u>	<u>Totaux</u>
Nbre hebdomadaire d'heures de cours	$22 \frac{3}{4} - 22 \frac{3}{4}$	15 - 15	15 - 15	12 ( 21	$64 \frac{3}{4} 73 \frac{3}{4}$
Nbre d'élèves					401-458
Nbre auditeurs	864-831	547-621	179-193	220-420	1810-2065
Prix de revient d'un élève					5040-5260

Année scolaire 1955/1956

	<u>Lille</u>	<u>Valenc.</u>	<u>Hazebr.</u>	<u>Tourcg.</u>	<u>Totaux</u>
Nbre hebdomadaire d'heures de cours	$22 \frac{3}{4}$	21	21	21	$85 \frac{3}{4}$
Nbre d'élèves de tous les Centres					502
Nbre d'auditeurs	831	731	241	464	2.267
Prix de revient d'un élève					5.004

...../.....



Année scolaire 1956/1957

Nbre hebdon. heures cours	<u>Lille</u>	<u>Valenc.</u>	<u>Hazebr.</u>	<u>Tourcg.</u>	<u>Maubeuge</u>	<u>Totaux</u>
	22 $\frac{3}{4}$	21	21	21	21	106 $\frac{3}{4}$
Nbre d'élèves de ts centres						506
Nbre auditeurs	852	600	244	412	161	2.269
Prix de revient d'un élève						5.503

Résultats au C.A.P. (créé par Arrêté ministériel du 16 Mars 1944)

Années :	1944 -	45 -	46 -	47 -	48 -	49 -	50 -	51 -	52 -	53 -
Présentés :	45	44	42	33	36	47	53	89	97	101
Reçus :	35	33	34	21	33	38	45	67	61	79

<u>Années</u>	<u>1954</u>	<u>1955</u>	<u>1956</u>
Présentés :	100	142	163
Reçus :	47	75	104

Résultats de Brevet Professionnel (créé par arrêté ministériel du 4 Avril 1949)

<u>Ère session 1951</u>	1951 - Présentés :	10	Reçus :	10
	1952 - Présentés :	13	Reçus :	8
	1954 - Présentés :	11	Reçus :	3
	1956 - Présentés :	10	Reçus :	4

BUDGET 1956 (Ordinaire)

Dépenses : 2.784.553  
 Recettes : 4.145.742 - excédent de recettes = 1.361.189

Reliquat .....	1.537.942
Etat .....	400.000
Syndicat .....	250.000
Droits inscription .....	625.800
Taxe d'apprentissage .....	600.000
Confédération Nationale .....	379.500
Droits d'examen .....	83.500
Chambre des Métiers .....	175.000
Distribution des Prix .....	94.000

BUDGET PREVISIONNEL ORDINAIRE 1957

Dépenses : 4.740.000  
 Recettes : 4.740.000 ( y compris l'excédent 1956 = 1.361.189)

Reliquat 1956 .....	1.361.189
Subvention Enseigt Techn.....	523.811
Syndicat Boucherie du Nord .....	250.000
Chambre des Métiers .....	175.000
Confédération Nationale .....	350.000
Distribution des Prix .....	80.000
Droits inscription .....	600.000
Taxe d'apprentissage .....	1.300.000
Examens .....	100.000

...../.....











Subvention Enseignement Technique	I/050.000
Chambre des Métiers .....	I.448.033
Département .....	400.000
Taxe d'Apprentissage .....	25.160
Recettes diverses .....	Néant

BUDGET EXTRAORDINAIRE 1956

Dépenses : 795.416  
 Recettes : 795.416

Enseignement Technique .....	200.000
Département .....	350.000
Chambre des Métiers .....	245.416

BUDGET PREVISIONNEL 1957

Dépenses : 2.925.000  
 Recettes : 2.925.000

Subvention Enseignement Technique ...	I.000.000
Chambre des Métiers .....	I.495.000
Département .....	350.000
Taxe d'Apprentissage .....	80.000

BUDGET PREVISIONNEL EXTRAORDINAIRE 1957

Dépenses : I.800.000  
 Recettes : I.800.000

Enseignement Technique .....	200.000
Chambre des Métiers .....	950.000
Département .....	650.000

SUBVENTIONS BUDGET ORDINAIRE

Années	Demandée	Accordée
1952	I.000.000	367.000
1953	I.000.000	I.000.000
1954	I.200.000	I.000.000
1955	900.000	I.450.000
1956	I.000.000	I.050.000

SUBVENTIONS BUDGET EXTRAORDINAIRE

Années	demandée	accordée
1952	500.000	I50.000
1953	250.000	Néant
1954	300.000	200.000
1955	400.000	200.000
1956	200.000	200.000

La Commission émet un avis favorable à l'octroi des subventions  
 de : I.000.000 de francs pour le Budget ordinaire et  
 de : 200.000 francs, pour le budget extraordinaire.

...../.....



F.- ECOLE PROFESSIONNELLE DE COIFFURE .- 71 RUE DE TOURNAI A LILLE.-  
OEUVRE SOCIALE DU SYNDICAT DES MAITRES ET ARTISANS COIFFEURS DU NORD  
DIRECTEUR : M.MAIRESSE.

Cours ouverts le 15 Octobre 1956 - Date de la déclaration à la  
Mairie : 8 Août 1956.

Horaire hebdomadaire : Lundi, de 9 h. à 12 h. - de 14 h à 17 heures.

Nombre d'élèves : III

Résultats au C.A.P. : Ière année de fonctionnement.

BUDGET 1956

I.- Ordinaire .- Recettes : 392.598  
Dépenses : 504.021 - Déficit : III.423

Participation du Syndicat ..... 333.000  
Fournitures scolaires ..... 59.598

2.- Extraordinaire .- Recettes : 80.000  
Dépenses : 220.280 - Déficit : 140.280

BUDGET PREVISIONNEL 1957

I.- Ordinaire - Dépenses : I.468.423  
Recettes : I.468.423

Subvention d'Etat ..... 718.423  
Participation du Syndicat ..... 600.000  
Fournitures scolaires ..... 150.000

2.- Extraordinaire - Dépenses : I.125.280  
Recettes : I.125.280

Subvention Etat ..... 875.280  
Taxe d'apprentissage ..... 250.000

La Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention  
de 720.000 francs au titre du Budget ordinaire et réserve son avis  
quant au Budget extraordinaire, l'organisme gestionnaire n'ayant pas  
chiffré sa propre participation.

G.- Ville de Lille.- COURS DE PERFECTIONNEMENT CONDUISANT A LA PROMO-  
TION DU TRAVAIL.

Cours public créé par décision ministérielle D.59 JV/CD N° 4798 en da-  
te du 19 Septembre 1952.

Organisme gestionnaire : Ville de LILLE - Délibération du Conseil Muni-  
cipal de Lille en date du 20 Février 1953 - N° 4751.

ANNEE SCOLAIRE 1956 -1957

Rapport général : Voir notice

...../.....



<u>Nbre hebdom.</u> <u>heures cours</u>	<u>1951-52</u>	<u>1952-53</u>	<u>1953-54</u>	<u>1954-55</u>	<u>1955-56</u>	<u>1956-57</u>
Enseigt Théor.	23	27	50	50	54	54
Enseigt Prat.	35	19	23	31	31	31
Nbre élèves	92	175	199	194	250	249

Résultats  
examens C.A.P

Présentés	36	52	59	55
Reçus	17	32	33	37

BUDGET ORDINAIRE 1956

Recettes : 3.251.176  
Dépenses : 3.251.176

Enseignement Technique .....	2.000.000
Ville de Lille .....	823.436
Syndicat Maitres Imprimeurs ...	327.740
Taxe d'apprentissage .....	100.000

BUDGET EXTRAORDINAIRE 1956

Recettes Etat : 1.500.000  
Dépenses : 1.500.000

BUDGET PREVISIONNEL 1957

Recettes : 4.663.462  
Dépenses : 4.663.462

Enseignement Technique .....	3.000.000
Ville de Lille .....	1.163.462
Syndicat Maitres Imprimeurs .....	350.000
Taxe d'Apprentissage .....	150.000

BUDGET PREVISIONNEL EXTRAORDINAIRE 1957

Recettes Etat : 3.000.000  
Dépenses : 3.000.000

Demande de Subvention 1957 : Budget ordinaire : 3.000.000  
Budget extraord. : 3.000.000

SUBVENTIONS

<u>Années</u>	<u>Demandée</u>	<u>Accordée</u>
1954	1.500.000	1.200.000
1955	0.2.000.000	1.500.000
1956	E.3.000.000	Néant
	0.2.000.000	2.000.000
	E.3.000.000	1.500.000

Augmentation des dépenses 1957 - Développement des cours - Prix des  
...../.....



matières premières et frais divers.

- 1.- Création de cours nouveaux : Préparation aux C.A.P. Dessinateurs industriels en mécanique - au B.P.ère partie - Eventuellement B.P.- Préparation du transfert progressif de certains cours de la S.E.T. fonctionnant à l'E.N.I.A.M.
- 2.- Augmentation des horaires de certains cours : Livre, Radio, Traceur en charpente, en chaudronnerie.

La Commission donne un avis favorable à l'octroi des subventions de :

- 3.000.000 au titre du budget ordinaire  
et de :  
3.000.000 au titre du budget extraordinaire.

Conformément à une instruction ministérielle en date du 20 Janvier 1956, un Comité de Perfectionnement des Cours conduisant à la Promotion du Travail doit être créé. Cette question avait été abordée lors de la dernière réunion de la Commission Locale le 19 Mars 1956 et M.FONTAINE qui avait été chargé d'élaborer un projet de constitution de cette Commission soumet à l'Assemblée les propositions suivantes :

CONSTITUTION DU COMITE DE PERFECTIONNEMENT

Membres de Droit

- 1) Ville de Lille - M.le Maire ou son délégué
- 2)- Représentants de la Commission Locale Professionnelle  
Inspecteur Départemental de l'Enseignement Technique  
Inspecteur du Travail  
Chambre des Métiers -M.le Président ou son délégué  
Chambre de Commerce - M.ROUZE
- 3)- Représentants administration des Cours  
Le Directeur  
Le Chef des Travaux

Membres Nommes

Sur proposition des organisations professionnelles

A)- Employeurs

- 1)- Chambre Syndicale Metallurgique :M.BRISY, Conseiller de l'E.T.
- 2)- Chambre des Métiers - M.BATAILLE
- 3)- Chambre Syndicale des Maîtres Imprimeurs : M.DOUIEZ, Conseiller de l'E.T.
- 4)- Chambre Syndicale de l'Automobile -M.FAUVARQUE, Conseiller de l'ET.
- 5)- Représentants de l'Electricité, de la Radioélectricité : M.BONNEAU  
Conseiller de l'E.T.
- 6)- Professions commerciales : M.CHARLET, Conseiller de l'E.T.

...../.....



B)- Salariés

- Profession de la mécanique

Anciens élèves des Cours ( 3 à désigner )

- Livre

M.CAMBIEN, Conseiller de l'E.T.

- Automobile

M.CHERET, Conseiller de l'E.T.

- Electricité et Radio : un membre à désigner

- Ebeniste : un membre à désigner

- Professions commerciales : un membre à désigner

C) - Représentants du Personnel

- 3 délégués des Professeurs : M.M. BARRE, DELVALLEE , HENNEBELLE

La Commission donne un avis favorable à ces propositions.

II.- ORGANISATION DES COURS PROFESSIONNELS ET DES COURS DE PERFECTIONNEMENT MUNICIPAUX DE LILLE

M.FONTAINE signale une baisse sensible des effectifs des Cours ces dernières années : 875 élèves en 1951  
653 élèves en 1956

Cette diminution est due :

1°)- à la baisse des natalités de 1939 à 1945,

2°)- au développement des Centres d'Apprentissage,

3°)- à la prolongation de la scolarité.

Le renforcement des disciplines en raison de la plus grande difficultés des examens de C.A.P. n'a pas permis de diminuer proportionnellement les heures de cours.

Toutefois, certains de ces cours relevant davantage des Cours de Perfectionnement, M.FONTAINE propose la transformation de 10 heures d'enseignement théorique et 11 heures  $\frac{1}{2}$  d'enseignement pratique (sections industrielles) des cours professionnels en heures de cours de perfectionnement conduisant à la Promotion du Travail où un renforcement s'avère nécessaire.

La Commission émet un avis favorable à cette transformation.

M.FONTAINE fait ensuite état de conversations qu'il a eues avec M.MAURICE, Directeur de l'E.N.I.A.M. lors d'une réunion de la Société d'Enseignement Technique de Lille. La dite Société organise à l'Ecole des Arts et Métiers des cours professionnels et notamment des cours conduisant au C.A.P. Dessinateur industriel en 3 années d'études, cours qui sont ouverts à tous sans distinction. M.MAURICE souhaiterait voir ces cours repris au Collège Technique BAGGIO dans le cycle normal des cours professionnels de façon à réserver les cours de l'E.N.I.A.M. à des jeunes gens possédant déjà un bagage technique plus élevé

...../.....



M.FONTAINE qui pourrait accueillir favorablement cette suggestion a toutefois invité M.MAURICE à établir un rapport sur cette question et à adresser ses propositions à l'Administration Municipale.

De l'avis de M.FONTAINE, ces cours de dessinateur industriel pourraient trouver leur place dans le cadre des cours de perfectionnement conduisant à la promotion du travail et seraient réservés à des jeunes gens déjà titulaires d'un C.A.P. de mécanique, ce qui permettrait l'obtention du diplôme de dessinateur industriel en deux années d'études au lieu des trois années nécessaires précédemment.

Après explications de M.FONTAINE sur le côté pratique de cette intégration qui n'entraînerait pas de dépenses supplémentaires pour la Ville, la rémunération des heures de cours de Promotion du Travail étant à la charge de l'Etat, la Commission émet un avis de principe favorable au transfert envisagé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 45.

La Présidente,  
Mme R.LEMPEREUR

Le Secrétaire de Séance,  
J.BACQUART



COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE

Procès-Verbal de la Réunion du 14 Février 1958



Mesdames et Messieurs les Membres de la Commission Locale Professionnelle de Lille se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire Délégué à l'Instruction Publique, le vendredi 14 Février 1958 à 17 heures 30.

Etaient présents :

Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire,  
M.M. BLOOTACKER, Employé de banque,  
BRISY, Ingénieur,  
MAIRESSE, Coiffeur,  
Le Président de la Chambre des Métiers du Nord (Représenté)  
Le Directeur du Centre Public Départemental d'Orientation  
Professionnelle  
DE BECKER, Conseiller Municipal,  
BATAILLE, Délégué de la Chambre des Métiers du Nord  
Melle D'ESTREE, Directrice du Collège Technique V.LABBE  
M. FONTAINE, Directeur du Collège Technique BAGGIO



Excusés :

M.M. LEBLEU, Inspecteur de l'Enseignement Technique,  
DANEL-LIEVIN, Maître-Imprimeur,  
WALKER, Adjoint au Maire,  
ROUZE, Délégué de la Chambre de Commerce,  
ROGEOU, Délégué de la Chambre des Métiers,  
DABENCOURT, Représentant de l'enseignement primaire public.

Absents :

M.M. l'Inspecteur du Travail  
BONNEAU, Ingénieur,  
CAMBIEN, Syndicat du Livre,  
CHARLET, Fabricant de chaussures,  
CHERET, Chef d'atelier  
Mme DACQUIN, Couturière,  
M.M. DELIGNE Eugène  
Fauvarque, garagiste  
VERNET, Comptable  
MANGUINE, Conseiller Municipal  
DESCAMPS Jacques, Délégué de la Chambre de Commerce.

Assistaient également à la réunion :

M.M. TRICOTTEUX, Chef de Division à la Mairie de Lille,  
BACQUART, Chef de Bureau, Secrétaire de séance.

En ouvrant cette séance, qui se tient habituellement en fin Mars et qui se trouve cette année avancée de plus d'un mois par décision ministérielle, Mme LEMPEREUR, après avoir remercié les Membres présents dont elle a pu apprécier les avis éclairés, se dit heureuse de pouvoir en ce début d'année, présenter à chacun ses souhaits et vœux les meilleurs pour 1958, année au cours de laquelle les efforts de tous devront tendre à surmonter les difficultés que rencontrent ceux dont la mission est de préparer la jeunesse française à affronter la vie en lui donnant les éléments indispensables pour le faire avec les plus grandes chances de réussite.



Le procès-verbal de la réunion du 18 Mars 1957 ne suscitant aucune observation est adopté. Toutefois, plusieurs membres de la Commission regrettent que, depuis de nombreuses années, le représentant de l'Enseignement Primaire qui s'est excusé de ne pouvoir assister à la réunion de ce jour est trop rarement présent. Ils estiment en effet que, la population scolaire des Cours Professionnels étant essentiellement composée de jeunes ayant quitté l'école primaire à la fin de la scolarité obligatoire, des renseignements démographiques intéressants pourraient être demandés à ce représentant.

Mme la Présidente se proposait de traiter de cette question qui a attiré son attention car elle est également persuadée que la présence du représentant de l'Enseignement Primaire Public présente un intérêt certain. Toutefois, elle indique qu'en ce qui concerne l'Enseignement Primaire, la Ville de Lille est divisée en deux circonscriptions et que, de ce fait, M. DABENCOURT ne pourrait fournir de renseignements utiles que pour la seule circonscription dont l'organisation lui est connue. Aussi émet-elle le vœu de voir chacune de ces deux circonscriptions représentée au sein de la Commission Locale Professionnelle.

Ce vœu, adopté par la Commission, sera présenté à M. le Préfet du Nord, chargé de fixer la composition des Commissions Locales Professionnelles.

Mme LEMPEREUR donne ensuite la parole à M. FONTAINE, Directeur du Collège Technique BAGGIO, rapporteur des demandes de subvention.

COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE GARÇONS DE LILLE .- INSTITUT DENIS DIDEROT, BOULEVARD D'ALSACE - LILLE

Obligatoires - Publics

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts. Le service des Finances de la Ville détient les pièces comptables conformément aux règles de la comptabilité publique.

Tous les cours régulièrement ouverts fonctionnent avec 3 années d'études et appliquent les programmes officiels des C.A.P.

ANNEE SCOLAIRE 1957 - 1958

Horaires hebdomadaires .- Les cours ont lieu :

- a)- mi-partie pendant la journée de travail le jeudi, de 14h 15 à 20 heures 15,
- b)- mi-partie après les heures de travail : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 18 h 15 à 19 h 45 - Samedi de 14 h à 18 h.

<u>Année scolaire</u>	<u>1951/52</u>	<u>1952/53</u>	<u>1953/ 54</u>	<u>1954/55</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	388	392	360 $\frac{1}{2}$	385 $\frac{1}{2}$
Nombre des élèves	875	759	729	719
Nombre des auditeurs	7.768	6.824	6.471	-
Prix de revient d'un élève	15.546	16.223	19.472	22.746
				...../.....



Année scolaire	- 3 -		
	1955/56	1956/57	1957/58
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	395 ½	390(1)	374 ½
Nombre des élèves	733	653	782
Nombre des auditeurs	-	-	-
Prix de revient d'un élève	23.348	24.857	21.645(2)

1°)- La différence (390 - 374 ½) soit 15 h ½ résulte de la réorganisation des Cours Professionnels et des Cours de Promotion du Travail réorganisation souhaitée par la Commission Locale Professionnelle et qui fut décidée par le Conseil Municipal (délibération du 4/II/1957)

2°)- La différence avec l'année précédente résulte de l'augmentation des effectifs. D'autre part, les taux de rémunération n'ont pas été réajustés en 1957. Ils le seront en 1958.

Résultats aux C.A.P.	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Présentés :	224	198	185	185	164	143
Reçus	94	94	81	111	110	87
Pourcentage	42	47	43,7	60	67	60,8

BUDGET 1957 : Dépenses : 16.926.521 - Charges sociales personnel comprises

Recettes : 16.926.521

Etat .....	6.500.000
Ville .....	5.032.325
Taxe d'apprentissage .....	5.394.196

BUDGET PREVISIONNEL 1958 : Dépenses : 20.377.011  
Recettes : 20.377.011

Etat .....	7.000.000
Ville.....	7.000.000
Taxe d'apprentissage .....	6.377.011

L'augmentation des dépenses prévues en 1958 résulte du rajustement des taux de rémunération du Personnel qui sera effectué en 1958. En effet, le taux des heures supplémentaires qui sert de base à ce calcul est passé de 33.174 à 41.211, soit une augmentation de 25 % environ.

La Ville de Lille demande en 1958 l'attribution d'une subvention de Fr : 7.000.000.

#### S U B V E N T I O N S

! Année	! Demandée	! Accordée	!
! 1951	! 3.250.000	! 1.836.000	!
! 1952	! 5.300.000	! 4.800.000	!
! 1953	! 5.300.000	! 5.000.000	!
! 1954	! 5.300.000	! 5.000.000	!
! 1955	! 6.000.000	! 6.000.000	!
! 1956	! 6.000.000	! 6.000.000	!
! 1957	! 6.500.000	! 6.500.000	!
! =====	! =====	! =====	! =====

...../.....



La Commission enregistre avec satisfaction la décision prise par le Conseil Municipal de la Ville de Lille en ce qui concerne la réorganisation des Cours Professionnels et des Cours de Promotion du Travail.

Elle donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 7.000.000 de francs.

COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX DE JEUNES FILLES.- COLLEGE TECHNIQUE DE JEUNES FILLES - II RUE DE THIONVILLE - LILLE

ANNEE SCOLAIRE 1957/1958

La notice est régulièrement établie, avec états justificatifs des dépenses.

Les cours assurent la préparation aux C.A.P. employé de bureau, aide-comptable, secrétaire sténo-dactylographe, Couturière, Lingère, Modiste, Dessinatrice, Broderie, Arts Ménagers.

Ils ont lieu les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 18 h.30 à 20 h.30.

Le nombre d'heures des cours par semaine est de 84. En 1956/57, il était de 85.

	<u>1952/53</u>	<u>1953/54</u>	<u>1954/55</u>	<u>1955/56</u>	<u>1956/57</u>	<u>1957/58</u>
Nombre des élèves	755	783	801	718	616	614
NOMBRE DES AUDITRICES	2.607	2.962	3.536	3.153	2.756	2.691

Le prix de revient d'une élève est de frs:9.483 (en 1956 : 6.438)

<u>Résultats aux C.A.P.</u>	<u>1953</u>	<u>1954</u>	<u>1955</u>	<u>1956</u>	<u>1957</u>
Présentées	59	35	30	54	24
Reçues	15	21	13	24	18
Pourcentage	25,4	60	43,3	44	75

BUDGET 1957.- Dépenses 5.841.813 - charges sociales comprises  
Recettes 5.841.813

Etat.....	1.970.000
Ville .....	3.517.808
Taxe .....	354.005

BUDGET PREVISIONNEL 1958

Dépenses 5.486.218  
Recettes 5.486.218

Etat .....	2.200.000
Ville .....	2.200.000
Taxe .....	1.086.218

La Ville de Lille demande qu'en 1958 l'Etat accorde une subvention de 2.200.000 francs.



<u>Années</u>	<u>Demandées</u>	<u>Accordées</u>
1952	I.150.000	I.035.000
1953	I.250.000	905.000
1954	I.150.000	I.100.000
1955	I.200.000	I.150.000
1956	I.650.000	I.650.000
1957	I.950.000	I.970.000

La Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 2.200.000 francs.

COURS PROFESSIONNELS DE L'UNION DES SYNDICATS LIBRES FEMININS  
4 Rue des Buisses - Lille

Facultatifs - Privés

La demande est régulièrement établie avec états certifiés et pièces justificatives sauf celles des dépenses réglées au comptant. Les documents relatifs aux dépenses communes aux cours et à l'Ecole Professionnelle " LA RUCHE " et entre lesquelles une ventilation est faite, peuvent être consultés au siège des cours.

ANNEE SCOLAIRE 1957/1958

	<u>1952/53</u>	<u>1953/54</u>	<u>1954/55</u>	<u>1955/56</u>	<u>1956/57</u>	<u>1957/58</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	41 ½	50 ½	46	39 ½	38	38 ½
NOMBRE D'ELVES	151	164	151	130	119	125
Nombre d'auditions	572	533		497		

Après les heures de travail et samedi après-midi.

En 1955 : 130 élèves filles

En 1956 : 119 élèves filles

Nature des cours : Français, Mathématiques, Commerce et Comptabilité, Correspondance commerciale, Géographie, Sténo-dactylographie, Anglais, Législation, Coupe et Couture, Cuisine.

Prix de revient d'un élève :

1952/53 =	5.861
1953/54 =	6.014
1954/55 =	6.092
1955/56 =	8.248
1956/57 =	8.547
1957/58 =	9.474

<u>Résultats aux C.A.P.</u>	<u>1953</u>	<u>1954</u>	<u>1955</u>	<u>1956</u>	<u>1957</u>
Présentées	15	15	22	14	17
Reçues	7	4	11	7	12

BUDGET 1957 .- Dépenses I.400.868 y compris déficit 1956 = 216.578  
 Recettes 945.577

...../.....



Etat	200.000
Union Syndicats Libres	80.000
Droit inscription élèves	415.000
Subvention Taxe	165.495
Cotisation Sécurité sociale et Caisse Retraite	42.568
Fournitures recettes	42.514

BUDGET PREVISIONNEL 1958. - Dépenses 1.675.291 dont déficit 1957 de  
frs : 455.291  
Recettes 1.675.291

Etat	400.000
Groupement	100.000
Droits inscription	600.000
Cotisation Sécurité Sociale	45.000
Taxe	400.000
Recettes diverses	80.291
Recettes fournitures	50.000

La subvention d'Etat demandée en 1958 est de 400.000 francs.

Années	Demandées	Accordées
1952	150.000	Néant
1953	220.000	100.000
1954	100.000	100.000
1955	225.000	200.000
1956	240.000	200.000
1957	350.000	200.000
1958	400.000	-

La Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 400.000 francs.

ECOLE PROFESSIONNELLE DE COIFFURE - 71 RUE DE TOURNAI - LILLE  
OEUVRE SOCIALE DU SYNDICAT DES MAITRES ET ARTISANS COIFFEURS DU NORD  
DIRECTEUR : M. MAIRESSE

Cours ouverts le 15 Octobre 1956  
Date de la déclaration à la Mairie : 8 Août 1956

Horaire hebdomadaire : Lundi de 9 h à 12 h - de 14 h à 17 h.  
Nombre d'élèves : 161 ( J.F. = 110 et J.G. = 51 )

<u>Résultats au C.A.P.</u>	<u>Présentés</u>	<u>Reçus</u>	
Jeunes gens	14	14	
Jeunes Filles	13	8	
	<u>27</u>	<u>22</u>	soit 82 %

BUDGET 1957 .-(Recettes 1.470.000  
)Dépenses 1.401.339 -Excédent recettes = 68.661  
(  
I-Ordinaire )Subvention Etat 720.000  
(Organisation gestionnaire 600.000  
)Fournitures scolaires 150.000  
  
2-Extraordinaire .- Recettes 876.000  
Dépenses 410.274  
Excédent recettes = 465.726  
...../.....



BUDGET PREVISIONNEL 1958

I.- Ordinaire - Dépenses 1.613.000  
Recettes 1.613.000

Excédent recettes  
exercice précédent 68.661  
Subvention Etat 697.000  
Organisation  
gestionnaire 697.339  
Fournitures scolaires 150.000  
Taxe apprentissage ?

2.- Extraordinaire - Dépenses 770.000  
Recettes 770.000

Subvention d'Etat 82.000  
Taxe apprentissage 140.000  
Organisation gestionnaire 82.774  
Excédent recette  
exercice précédent 465.726

<u>Subvention</u>	<u>demandée</u>	<u>accordée</u>
I957	Ord. 718.423	720.000
	Ext. 600.000	600.000
I958	Ord. 697.000	-
	Ext. 82.000	-

La Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 697.000 francs pour le Budget ordinaire et d'une subvention de frs: 82.000 pour le budget extraordinaire.

COURS PROFESSIONNELS DE BOUCHERIE ORGANISES PAR LE SYNDICAT DEPARTE-  
MENTAL DE LA BOUCHERIE - 18 RUE THIERS à LILLE

ANNEE 1958

Obligatoires pour les apprentis bouchers.

Ces cours créés en application d'un arrêté ministériel du 18 Août 1942, sont placés sous la Direction de M. ROGEAU, Boucher, 65 Rue du Long Pot à Lille.

Depuis le 1er Octobre 1946, ils ont lieu à Lille, du 1er Octobre au 15 Juillet.

Au 1/10/1949, deux centres annexes ont été ouverts :  
Hazebrouck - Valenciennes

Au 1/10/1953, un Centre supplémentaire a été créé à Tourcoing  
Au 1/10/1956, à Maubeuge.

Prévision : ouverture prochaine de Centres à Douai et Cambrai.

I.- Cours Théoriques : LILLE : au Collège Technique Baggio-Institut  
Denis Diderot, les mercredis de 14 à 17h  
VALENCIENNES : Collège Technique de Garçons  
HAZEBROUCK : COLLEGE ST-JACQUES  
TOURCOING : Ecole Industrielle et Commerciale  
MAUBEUGE : Collège Technique



- 2.- Cours pratiques - Abattoirs de Tourcoing, Ets Caby à St-André, les lundis de 14 h à 17 heures  
 - Les mercredis de 14 à 17 heures 30  
 - Abattoirs de Valenciennes, d'Hazebrouck

L'enseignement comprend :

- 1° - Général : Français, correspondance commerciale, Morale, Arithmétique, Comptabilité, Hygiène, Législation.  
 2° - Technologie : relative au métier  
 3° - Travaux pratiques : Abattage, Découpage

Les programmes identiques en principe à ceux de PARIS, sont adaptés aux conditions régionales. Les cours comportent cinq années d'études (3 années préparatoires au C.A.P. - 2 années de Perfectionnement)

Une seule notice et une seule demande de subvention sont établies pour les 4 Centres.

<u>Années scolaires</u>	<u>1951/52</u>	<u>1952/53</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	25 $\frac{3}{4}$ + 15 + 18 = 58 $\frac{3}{4}$	22 $\frac{3}{4}$ + 15 + 18 = 55 $\frac{3}{4}$
Nombre des élèves	293	329
Nombre des auditeurs	864 + 363 + 183 = 1410	930 + 475 + 177 = 1582
Prix de revient d'un élève	5.200	5.240

ANNEES SCOLAIRES 1953/54 - 1954/55

	<u>Lille</u>	<u>Valenciennes</u>	<u>Hazebrouck</u>	<u>Tourcoing</u>	<u>Totaux</u>					
	53/54-54/55	53/54-54/55	54/55-54/55	54/55-54/55	53/54-54/55					
Nbre hebd. heures cours	22 $\frac{3}{4}$	22 $\frac{3}{4}$	15	15	12	21	64 $\frac{3}{4}$ , 73 $\frac{3}{4}$			
Nbre audit.	864	831	547	621	179	193	220	420	1810	2065
Nbre élèves	..... 401 - 458!									
Prix de revient d'un élève	..... 5040 - 5260!									

ANNEES SCOLAIRES 1956/57 - 1957/58

	<u>LILLE</u>	<u>VALENCIENNES</u>	<u>HAZEBROUCK</u>	<u>Totaux</u>
	56/57-57/58	56/57-57/58	56/57-57/58	56/57-57/58
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	22 $\frac{3}{4}$ - 26	21 - 15	21 - 15	64 $\frac{3}{4}$ - 56
Nbre auditeurs	852 - 999	600 - 706	244 - 224	1696 - 1929
	-----			
	<u>Report totaux TOURCOING</u>	<u>MAUBEUGE</u>	<u>Total génér</u>	
	56/57-57/58	56/57-57/58	56/57-57/58	56/57-57/58
nombre hebdomadaire d'heures cours	64 $\frac{3}{4}$ - 56	21 - 18	21 - 15	106 $\frac{3}{4}$ - 89
Nbre auditeurs	1696 - 1929	412 - 519	161 - 187	2269 - 2635
	-----			
Nombre total des élèves de tous les Centres	..... 506 - 570			
Prix de revient d'un élève	..... 5503 - 6053			

...../.....



Résultats au C.A.P. (créé par arrêté ministériel du 16 Mars 1944)

Années	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950
Présentés	45	44	42	33	36	47	53
Reçus	35	33	34	21	33	38	45

---

Années	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Présentés	89	97	101	100	142	163	176
Reçus	67	61	79	47	75	104	123

RESULTATS DU BREVET PROFESSIONNEL (créé par arrêté ministériel du 4 Avril 1949)

1ère session en 1951

1951 : Présentés =	10	Reçus =	10
1952 : Présentés =	13	Reçus =	8
1954 : Présentés =	11	Reçus =	3
1956 : Présentés =	10	Reçus =	4

BUDGET ORDINAIRE 1957 .- Dépenses : 3.450.297  
 Recettes : 3.786.289  
 Excédent de recettes de 335.992

Reliquat	1.361.189
Etat	524.000
Syndicat départemental	250.000
Droits inscription	868.000
Taxe apprentissage	-
Confédération Nationale	373.100
Droits d'examen	91.000
Chambre des Métiers	175.000
Distribution des prix	144.000

BUDGET PREVISIONNEL ORDINAIRE 1958.- Dépenses 5.910.000  
 Recettes 5.910.000 y compris  
 l'excédent 1957 soit : 335.992

Reliquat	335.992
Subvention Ens.Tech.	1.200.000
Syndicat Boucherie Nord	420.000
Chambre des Métiers	175.000
Confédération Nationale	600.000
Distribution des Prix	200.000
Droits inscription	1.200.000
Taxe apprentissage	1.500.000
Examens	279.008

Le Directeur indique dans l'exposé des motifs de sa demande de subvention d'Etat :

- 1<sup>o</sup>)- Aucune recette de taxe d'apprentissage n'a été effectuée en 1957 pour l'année d'imposition 1957. La taxe 1956 ayant été inscrite en recettes effectuées dans la notice 1957, la taxe perçue depuis le 1er Janvier 1958 sera comptée pour 1958.
- 2<sup>o</sup>)- Augmentation des dépenses de personnel justifiée par :
  - a)- l'augmentation du taux de l'heure-année
  - b)- la création de nouveaux cours à DOUAI, le dédoublement des classes à Lille et Valenciennes en raison de l'augmentation des effectifs,

...../.....



c) - Augmentation des frais de déplacement en prévision d'un voyage d'études pour les professeurs et les élèves.

<u>SUBVENTIONS</u>	<u>Année</u>	<u>demandée</u>	<u>accordée</u>
	1951	500.000	184.000
	1952	500.000	208.000
	1953	500.000	70.000 + 305.000
	1954	500.000	398.000
	1955	500.000	407.000
	1956	446.084	400.000
	1957	523.811	524.000

La subvention demandée pour 1958 est de 1.200.000 francs.

BUDGET EXTRAORDINAIRE PREVISIONNEL

Exercice 1958 : Recettes : 2.880.187  
 Dépenses : 2.880.187  
 excédent des recettes reporté en 1957 : 2.880.187(I)

(I) Pour l'aménagement de plusieurs salles de classe, la création de nouveaux cours à DOUAI, la constitution d'une bibliothèque professionnelle avec acquisition du mobilier nécessaire.

La Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 1.200.000 francs.

COURS DE PERFECTIONNEMENT CONDUISANT A LA PROMOTION DU TRAVAIL

Cours public créé par décision ministérielle D.59 JV/CD N° 4798 en date du 19 Septembre 1952.

Organisme gestionnaire : Ville de LILLE - Délibération du Conseil Municipal de Lille en date du 20 Février 1953 N° 4.751

ANNEE SCOLAIRE 1957 - 1958

	<u>1951/52</u>	<u>1952/53</u>	<u>1953/54</u>	<u>1954/55</u>	<u>1955/56</u>
Nombre d'élèves	92	175	199	194	250
Nbre d'heures de cours par semaine :					
Enseignement théorique	23	27	50	50	54
Enseignement pratique	35	19	23	31	31

	<u>1956/57</u>	<u>1957/58</u>
Nombre d'élèves	249	300
Nombre d'heures de cours par semaine :		
Enseignement théorique	54	84 (I)
Enseignement pratique	31	36 ½

(I) - L'augmentation du nombre des heures de cours résulte du transfert de certains cours fonctionnant à l'E.N.I.A.M. (application de la délibération du Conseil Municipal de Lille du 4 Novembre 1957.)

...../.....



RESULTATS AUX EXAMENS C.A.P.

	<u>1952/53</u>	<u>1953/54</u>	<u>1954/55</u>	<u>1955/56</u>	<u>1956/57</u>
Présentés :	36	52	59	55	87
RÉGUS :	17	32	33	37	60

BUDGET ORDINAIRE 1957 .- Recettes : 3.487.742  
Dépenses : 3.487.742

Enseignement Technique	3.000.000
Ville de Lille	15.364
Syndicat Maître d'Imp.	372.378
Taxe d'apprentissage	100.000

BUDGET EXTRAORDINAIRE 1957.- Recettes Etat : 3.000.000  
Dépenses : 3.000.000

BUDGET PREVISIONNEL 1958 .- Recettes : 5.973.296  
Dépenses : 5.973.296

Enseignement Technique	4.500.000
Ville de Lille	823.296
Syndicat Maîtres Imp.	450.000
Taxe d'apprentissage	200.000

BUDGET PREVISIONNEL EXTRAORDINAIRE 1958 .- Recettes Etat : 5.000.000  
Dépenses : 5.000.000

pour acquisition d'une presse OFFSET type Marinoni ou identique.

DEMANDE DE SUBVENTION 1958 : Budget ordinaire 4.500.000  
Budget extraordinaire 5.000.000

Année	Demandée	Accordée
1954	I.500.000	II.200.000
1955	!Ord.2.000.000	I.500.000
	!Ext.3.000.000	Néant
1956	!Ord.2.000.000	2.000.000
	!Ext.3.000.000	I.500.000
1957	!Ord.3.000.000	3.000.000
	!Ext.3.000.000	3.000.000

AUGMENTATION DES DEPENSES 1958 : Développement des cours - Prix des matières premières - Rajustement des taux de rémunération du Personnel

1°)- Création de Cours nouveaux : Préparation au C.A.P. Dessinateurs Industriels en Mécanique - au Brevet Professionnel 1ère partie  
Préparation du transfert progressif de certains cours de la S.E.T fonctionnant à l'E.N.I.A.M.

2°)- Augmentation des horaires de certains cours : Livre -Radio - Traceurs en charpente, en chaudronnerie.

La Commission émet un avis favorable pour l'octroi des subventions demandées, soit : 4.500.000 pour le Budget ordinaire et 5.000.000 pour le budget extraordinaire et,

...../.....



enregistrant avec satisfaction les excellents résultats obtenus aux examens de C.A.P. par des élèves dont l'âge moyen se situe entre 20 et 25 ans, donne son accord entier pour la poursuite du transfert des cours du degré moyen fonctionnant encore à l'E.N.I.A.M.

Après l'examen de cette dernière demande, M. FONTAINE signale à l'Assemblée que la Chambre de Métiers du Nord qui organise différents cours professionnels n'a, cette année, fait parvenir aucun dossier.

A Mme LEMPEREUR qui s'en étonne, le représentant de la Chambre de Métiers déclare que ces cours étant organisés sur le plan départemental, sa compagnie présentera sa demande au Comité départemental.

La Commission enregistre cette déclaration. Toutefois, la majorité des cours ayant lieu à Lille, elle considère qu'il lui appartient d'en connaître le développement et les besoins. De plus, elle attire l'attention du représentant de la Chambre de Métiers sur le retard que cette façon de faire pourrait apporter à l'étude de la demande si le Comité départemental conditionnait la prise en considération de cette demande à l'examen préalable de la Commission Locale. Dans l'éventualité d'un tel cas, la Commission, regrettant la situation devant laquelle elle se trouve placée et qui, à son avis, ne doit en aucune façon créer un précédent, mandate sa Présidente, le rapporteur et quelques uns de ses membres pour examiner le dossier et donner à la demande la suite qu'elle est susceptible de comporter.

A M. FONTAINE qui annonce son prochain départ en retraite, Mme LEMPEREUR dit combien ce départ, motivé en grande partie et chacun le sait par un mauvais état de santé malgré lequel il se dépense trop souvent sans compter, sera regretté. Elle se fait l'interprète de tous les membres de la Commission pour le remercier de la précieuse collaboration qu'il n'a cessé d'apporter et lui souhaite la longue et reposante retraite qu'il est en droit d'espérer.

#### ORGANISATION DES COURS PROFESSIONNELS ET DES COURS DE PERFECTIONNEMENT MUNICIPAUX DE LILLE

Le Conseil Municipal de Lille a adopté, M. le Préfet a approuvé les propositions de réorganisation des Cours Municipaux de Garçons et le transfert aux Cours de Promotion du travail de cours fonctionnant à l'E.N.I.A.M. et Mme LEMPEREUR fait connaître que les modifications qu'elles entraînaient, portées à la connaissance de la Commission au fur et à mesure de l'examen des demandes de subvention présentées par la Ville de Lille en faveur de ces cours sont entrées en vigueur.

La Commission enregistre cette déclaration avec satisfaction et les membres présents prient Mme LEMPEREUR de vouloir bien transmettre à l'Administration Municipale leurs remerciements pour la compréhension et la bienveillante attention qu'elle manifeste dans l'examen des problèmes que pose l'activité des Cours Professionnels

Mme LEMPEREUR soumet ensuite à la Commission une demande de Mlle D'ESTREE, Directrice des Cours Professionnels Municipaux de Filles qui souhaite obtenir une heure théorique supplémentaire en vue de la création d'une 3ème année d'anglais et qui expose :

" Le Budget des Cours Professionnels Féminins prévoyait pour  
...../.....



l'année scolaire 1957-1958 :

- 65 h.d'enseignement théorique
- 20 h.d'enseignement pratique

En fait, si nous avons intégralement utilisé les 20 heures d'enseignement pratique, 64 heures d'enseignement théorique sur les 65 accordées ont été effectivement faites.

Les 7 heures prévues pour la section accélérée, dont les élèves ont plus de 18 ans, ont été portées sur le budget de la promotion du travail.

Elles ont été remplacées par :

- 2 heures de mathématiques - pour la 2ème année (sténo-dactylo)
- 2 heures d'organisation de bureau - D<sup>o</sup>
- 2 heures d'organisation de bureau pour la 3ème année

d'où le bénéfice d'une heure théorique.

Nous sollicitons, pour l'année scolaire 1958-1959 :

- le maintien au budget de l'heure que nous n'avons pas utilisée
- la création d'une heure théorique nouvelle .

Ces deux heures seraient utilisées en anglais.

Les cours d'anglais, très régulièrement suivis par 45 élèves, ont lieu pendant deux années seulement :

deux heures hebdomadaires pour la 1ère année,  
deux heures hebdomadaires pour la deuxième année.

Ces deux heures nous permettraient de faire une troisième année d'anglais. Les élèves en tireraient deux avantages :

1<sup>o</sup>) - elles pourraient affronter au C.A.P. l'épreuve particulière d'anglais, qui ajoute au C.A.P. la mention de (traductrice).

2<sup>o</sup>) - elles auraient la possibilité de se présenter à l'examen de " La Chambre de Commerce Britannique " .

Il n'existe aucune préparation à cet examen sur la place de LILLE .

Seuls, peuvent l'affronter , les jeunes gens pouvant prendre des leçons particulières.

Or, l'examen de la Chambre de Commerce Britannique offre des situations intéressantes:

- dactylos correspondancières des maisons anglaises
- " franco-anglaises.

nombreuses dans la région.

...../.....



Chaque année une vingtaine de jeunes gens s'informent de l'existence de la Préparation aux Cours Professionnels Municipaux, c'est pour eux que nous demandons la création de ces heures d'anglais."

La création de ce cours supplémentaire étant appelée à rendre d'éminents services aux jeunes qui se verraient ouvrir de nouveaux débouchés, la Commission émet un avis très favorable à la prise en considération de cette demande.

-----  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

La Présidente,  
Rachel LEMPEREUR

Le Secrétaire de Séance,  
J. BACQUART